

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Suite 209  
Ville-Marie (Québec)  
J9V 1X8

Téléphone : (819) 629-2829  
Télécopieur : (819) 629-3472  
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca

GREFFE

24 AOUT 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

Ville-Marie, le 24 août 2004

Par télécopieur  
(514) 873-2070  
Nombre de pages : 1

✉ Madame Anne Mailfait, avocate  
Secrétaire adjointe de la Régie de l'énergie

**Objet :** Règlement 634 sur les conditions de service de l'électricité par  
Hydro-Québec.  
**V/Dossier :** R-3535-2004.

Madame,

Nous avons reçu votre lettre du 19 août 2004, relativement au sujet mentionné en  
rubrique.

Je vous confirme que votre interprétation concernant la nature et la portée de notre  
intervention du 10 août 2004 est exacte.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous accorderez aux présentes.

Nous vous prions de recevoir nos plus cordiales salutations.

Le directeur général,

Denis Clermont

DC/mg